Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 39 (2002)

Heft: 1500

Artikel: Abstinence

Autor: Pochon, Charles-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ONU ou rien

II vaut mieux une

institution peut-

être anémique,

bureaucratisée

que rien du tout,

que le néant des

Le peuple devra se prononcer prochainement sur l'initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies. Malgré ses déficiences, l'ONU représente le forum indispensable au développement d'un monde de relations stables et paisibles. La Suisse doit en faire partie.

u mois de mars il faudra voter. Il faudra choisir. Dedans ou dehors, une fois de plus, après l'échec de 1986. De façon à peine mélodramatique. Oui ou non à l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Il est vrai que l'organisation semble dépassée par les événements complexes et insaisissables qui bouleversent la planète. Son essor multiple et universel face à l'ampleur des

problèmes du monde souffre d'un organigramme pléthorique de conseils, fonds, commissariats, commissions, programmes, etc. à l'excès, en mal résolutions Les qu'elle produit, de crédibilité, fruits byzantins de compromis et diplomatie, se confondent les unes avec relations frontales les autres, lettres

parfois mortes aux lèvres des plus faibles. Son financement précarisé en affaiblit le rayonnement et compromet son fonctionnement.

Pourtant, son impuissance est le gage paradoxal de son avenir. Dénouée de force intrinsèque (ni directoire ni gouvernement mondial), livrée au bon vouloir des pays qui la composent (et à leur portefeuille), elle représente l'espoir d'un dialogue têtu et continu conjurant guerres et souffrances.

Dès son origine, depuis la Société des Nations dont elle a hérité la mission après la deuxième guerre mondiale, l'organisation encourage et défend la confrontation pacifique et l'arbitrage négocié des conflits par ses interventions à la fois politiques (les médiations du secrétariat général), économiques (la mise en place de sanctions et d'embargos), judiciaires (les jugements de la Cour internationale de justice

> de la Haye) et militaires (l'envoi des casques bleus). Sans compter ses efforts en faveur de la coopération et du développement par le biais du Conseil économique et social.

Nécessaire malgré tout

Bien sûr, sa structu-

re fortement déséquilibrée réservant des compétences privilégiées à quelques pays (les Etats-Unis avant tous les autres, suivis par la Chine, la Russie, la France et l'Angleterre) rend souvent stérile son action. La primauté accordée au Conseil de sécurité sur l'Assemblée générale, paralysée par le jeu des veto réciproques entre superpuissances, compromet à son tour le principe d'égalité souveraine de ses membres (un pays,

Cependant, il vaut mieux une

institution peut-être anémique, bureaucratisée à l'excès, en mal de crédibilité, que rien du tout, que le néant des relations frontales dans un univers de nations indifférentes repliées sur ellesmêmes. Les attaques terroristes nous le rappellent. Le ballet guerrier entre Inde et Pakistan au Cachemire le confirme. Sans parler du Proche-Orient et de tant d'autres foyers d'instabilité languissant amèrement. Il est nécessaire de préserver et de développer un espace impartial de concertation et d'échange voué au maintien de la paix et à la lutte contre la misère sous toutes ses formes. Peu importe le succès ou l'échec. C'est son existence qui est décisive.

La neutralité suisse en cadeau

La Suisse, pour la bonne et simple raison qu'elle est de ce monde, doit s'y associer franchement. Il n'est plus possible qu'elle se tienne seule à l'écart (comme le souhaitent, entre autres, l'UDC, l'ASIN ou le Centre patronal vaudois), observatrice jouissant d'une liberté de manœuvre tout illusoire. Bien qu'attachée à son indépendance, à son vœu de neutralité, à une certaine fierté patriotique et à un prestige diplomatique en perte de vitesse, la Suisse subit et partage de mille manières l'évolution des rapports internationaux. D'autant plus qu'elle est, non seulement assujettie de fait à l'autorité de

l'ONU dans la mesure où celleci veille au respect universel de ses principes, mais aussi concernée et impliquée dans bon nombre de ses initiatives et projets comme le rappelle le Conseil fédéral dans son Message de décembre 2000.

Finalement, en acceptant de rejoindre l'ONU, la Suisse pourrait bel et bien amener en dot sa neutralité. Ce serait une réponse active aux difficultés stratégiques d'une organisation coincée entre son élan fédérateur et l'exclusivité des politiques nationales.

Documentation à consulter sur le site Internet du Département des affaires étrangères, www. dfae.admin.ch

Abstinence

Le périodique SAB Information de l'Association des abstinents, qui s'appelaient autrefois socialistes, ne paraîtra plus. L'Association a été fondée en 1901, le journal est 1916. Il s'est longtemps appelé Der Abstinente Sozialist.

Privés du Service de Presse, des socialistes romands ont manifesté le désir de recevoir *Links.ch* qui n'existe qu'en allemand. Le Secrétariat central a répondu favorablement à cette demande.

cfp